

L'impression des feuilles

Les éventails de Lauronce sont imprimés selon le procédé de chromolithographie.

La technique

Dès l'invention de la lithographie par Aloys Senefelder (1771-1834) se succèdent des essais plus ou moins concluants visant à reproduire directement les dessins en couleurs sans avoir recours aux retouches manuelles. L'Alsacien Godefroy Engelmann (1788-1839) se consacre au perfectionnement de la technique de Senefelder et invente un procédé d'impression en couleurs qu'il baptise *chromolithographie*.

L'invention de ce procédé n'est pas sans influence sur l'industrie textile, et dans les années 1850, nombreux sont les brevets déposés pour impressions chromolithographiques sur tissus.

Auguste Lauronce, imprimeur-lithographe, est à l'origine d'un perfectionnement de la technique qu'il fait breveter en 1874. Cette innovation consiste dans la « superposition de plusieurs couches d'un mordant qui annule la couleur primitive de l'étoffe et lui substitue une surface blanche parfaitement lisse, sur laquelle on imprime, par le moyen de la chromolithographie, sans le secours du pinceau ». (Note1)

Voici ce qu'en dit Auguste lui-même :

« Il faut imprimer un dessous qui donne en blanc la silhouette du dessin que l'on veut obtenir. A cette fin, j'imprime au blanc la première couleur, puis j'applique de l'argent soit en feuilles ou en poudre par-dessus ; je réimprime cette même couleur de la même façon, en la poudrant avec du blanc. Cette préparation a pour effet d'annuler la couleur de l'objet sur lequel on veut imprimer et de rendre possible l'application des autres couleurs, fussent-elles les plus délicates. (...) Pour donner les empâtements lumineux de la fin et donner l'apparence d'une peinture faite à la main, je repique les lumières de toutes nuances par une planche que l'on imprime de nouveau par les procédés du papier peint. » (Note 2)

Ces sous-couches blanches sont clairement visibles sur certains éventails en satin, sur les contours des dessins, généralement des feuillages et autres éléments végétaux, qui semblent se fondre dans le tissu en créant un effet de perspective. Tous les experts intervenant au cours du procès en contrefaçon (Voir le chapitre « Biographie ») tombèrent d'accord sur ce seul point : la qualité exceptionnelle des impressions de Lauronce, bien supérieure à tout ce qui s'était fait jusqu'alors. Il n'est donc pas étonnant que beaucoup de marchands nous les proposent de nos jours comme étant « entièrement peints à la main ».

Les supports

L'impression se faisait sur différents types de supports, le satin étant le plus fréquent. On devrait plus justement dire « les satins », comme dans l'énoncé du brevet de 1874, le pluriel couvrant toute une gamme de tissus très différents, depuis le grossier satin de coton de 4 (un fil pris, trois laissés) jusqu'aux satins de soie de 6, de 7 ou de 8 (un fil pris, cinq laissés, ainsi de suite) offrant des surfaces d'un brillant exceptionnel. La toile et le papier étaient également utilisés, le papier recevant une finition dorée, comme celle qu'on retrouve sur les cartes-réclame. Le même motif pouvait être imprimé indifféremment sur tissu ou sur papier.

Pour satisfaire tous les goûts, un large choix de coloris était disponible.

- Une palette de blancs : ivoire, crème, coquille d'œuf, avec impression vive ou pastel.
- Du noir avec des impressions contrastées ou en grisaille pour les éventails de deuil.
- Et bien sûr, des coloris vifs, bleus, rouges, grenat, or, étant donné que la technique d'impression de Lauronce lui permettait de rendre la finesse et la subtilité du moindre trait même sur des fonds de couleur foncée.

La composition

Les motifs sont le plus souvent centrés, mais parfois aussi décalés sur la gauche, en réserve. Ils n'occupent qu'une partie de la feuille, laissant de larges plages vierges de décor autour du sujet. Un seul éventail sur le grand nombre que j'ai pu voir jusqu'à présent est imprimé sur toute la feuille : « Le Baptême »



Le motif peut être complété par une bordure soulignant le haut de la feuille. J'en connais quatre modèles différents, mais il se peut qu'il y en ait d'autres.

- La guirlande d'oiseaux, fine et délicate



-Les roses et myosotis, qui apparaît sur deux feuilles non montées (Collection PH. &C.Biger)



- La frise géométrique, qui évoque vaguement une dentelle



-La perse, aux motifs orientaux



Signature

La dernière caractéristique des éventails de Lauronce, et non la moindre, est bien sûr la signature. Ou **les** signatures car il en existe plus d'une. Sur les 80 éventails de ma collection, j'ai répertorié 15 signatures différentes, c'est-à-dire un peu plus d'une signature par an sur une période d'environ treize années d'activité. Je me suis basée sur la dimension générale de la signature et la forme de la lettre R, avec en complément, la forme des lettres A, L et du paraphe.

Car la signature ne fait pas partie de la pierre lithographique. C'est un élément ajouté à la fin du processus d'impression, en surimpression sur les autres couleurs et généralement du même ton que le serti : brun, plus rarement, noir. On peut imaginer une sorte de 'cachet', que le chef d'atelier, voire le patron lui-même, apposait sur les feuilles après un contrôle de qualité. Ceci explique pourquoi certaines feuilles, bien qu'identiques, n'ont pas la signature au même endroit, ou ont un type de signature différent, lorsqu'un autre lot était imprimé, par exemple. Et pourquoi certaines feuilles ne sont pas signées du tout : je pense que ce sont celles réalisées par Mourguiart après la mort de Lauronce. Au lieu de les décrire d'un vague « d'après Lauronce », ce qui ne veut rien dire (qui voudrait copier du Lauronce ?) il serait plus juste de les qualifier de « Lauronce imprimé par le mari de sa nièce ». On dit bien « Chanel by Lagerfeld », pourquoi pas « Lauronce by Mourguiart » ?

Il est difficile de lier un type de signature à un type d'éventail. On peut cependant remarquer que la signature qui revient le plus souvent apparaît pour 2/3 sur des éventails de taille moyenne, et pour 1/3 sur des éventails de grande taille.



Les éventails de très grandes dimensions posent un problème. On pense généralement qu'ils ont été à la mode dans les années 1890-95. Mais nous savons que Lauronce est mort en 1886. Il a donc dû en produire lui-même un certain nombre dans les dernières années de sa vie, car il paraît improbable que Mourguiart seul soit l'auteur de toute cette production.

Il existe un type de signature, avec un L bouclé, qui n'apparaît que sur ces très grands éventails, dont les panaches font plus de 30 cm.



On la trouve par exemple sur l'éventail-réclame pour la ville de Royat, daté de 1891 (Voir le chapitre « Gros plan sur... »). Rappelons qu'à cette date, Lauronce est mort depuis 5 ans et l'imprimerie est au nom de « Mourguiart et Kohler ». Ce qui prouverait que Mourguiart a tout de même continué à imprimer certaines feuilles sous le nom de son oncle par alliance. La signature avec le L bouclé pourrait donc être posthume.

NOTES

1/ Annales du Tribunal de Commerce, Paris, 1878

2/ Annales de la Propriété industrielle, 1880